

Le genre, approche du développement et outil de transformation sociale

L'approche genre vise l'égalité des droits, des opportunités d'accès et de contrôle des ressources par les femmes et les hommes. La prise en compte du genre dans les projets de développement se fonde sur la promotion de la participation égale à la prise de décision et sur la valorisation des rôles et contributions des deux sexes dans le développement communautaire.



L'approche genre et développement, en visant une société plus juste et plus égalitaire, privilégie un développement centré sur l'humain, des relations égalitaires entre les femmes et les hommes et un développement durable et solidaire.

Intégrer le genre dans le développement, tout le monde y participe, chacun y gagne.

La parité est une exigence d'équité mais également un impératif fondamental de développement



Adresse : Rue Emile Zola x Joseph Gomis
Dakar - Plateau
Téléphone/Fax : + 221 33 822 33 37
Email : directiongenre@orange.sn

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

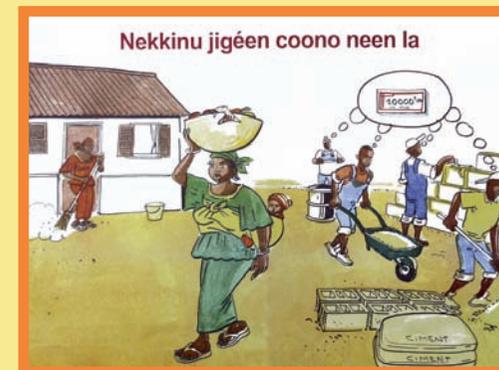


LE GENRE C'EST QUOI ?

Genre : il renvoie aux rôles , aux statuts, et aux valeurs que la société attribue aux hommes et aux femmes. Il se rapporte également aux rapports sociaux qui naissent de ces différences apprises par les hommes et les femmes. De fait, le genre ne se rapporte pas simplement aux femmes ou aux hommes, mais aux relations sociales entre les hommes et les femmes. Le « sexe » quant à lui, renvoie aux différences biologiques entre les hommes et les femmes.

Equité : L'équité vise à corriger des inégalités de départ pour arriver à l'équivalence des chances et des opportunités entre femmes et hommes, en tenant compte de leurs besoins et intérêts spécifiques.

Rapport sociaux de genre : ce sont les rapports entretenus par les deux sexes et fondés sur les attributs, les rôles et les comportements socialement appris par chacun des sexes. Les rapports sociaux de genre renvoient donc aux inégalités entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les responsabilités assignées, l'accès et le contrôle des ressources, et les possibilités de prise de décision.



Notion de parité : elle renvoie à une représentation égale des femmes et des hommes dans les instances électives. Son but est de réduire les inégalités dans les instances de représentation et de décision.

Egalité : on entend par égalité entre les sexes, que les hommes et les femmes aient des conditions égales pour réaliser leurs aspirations et leur potentiel, et contribuer ainsi à l'évolution politique, économique, sociale et culturelle de leur pays.



SEXE	GENRE
Est inné	Est acquis et appris
Est immuable	Est évolutif et modifiable
Est biologique et désigne : - Les organes génitaux - Les chromosomes - Les conditions physiques (force, poids, taille...)	Est construit par la société et découle : - De la culture - Du processus d'apprentissage - Des rôles assignés aux femmes et aux hommes dans une société donnée
Permet d'identifier les différences entre les femmes et les hommes.	Permet d'identifier les relations entre les femmes et les hommes